



Madame, Monsieur,

### 1°) Travaux de la Rue de la Gare

Lors de la dernière lettre aux habitants nous ne pouvions pas vous communiquer le chiffrage des travaux de la rue de la gare en raison de la législation en vigueur régissant les appels d'offres. Les délais de recours étant purgés, voici le budget des travaux. Pour la partie rénovation du bordurage, aménagements de sécurité, réfection des trottoirs et création de stationnement, le budget est de 262 939.85 HT soit 315 527,82 TTC. A cela il convient de rajouter les frais liés au besoin de passer par un bureau d'étude pour les travaux soit : 17 005.32 HT ce qui fait un montant de 20 406.38 TTC. Le budget total de ce projet est donc de 335 934,20 € TTC.

Des demandes subventions ont été déposées auprès du conseil départemental et de la communauté de communes. Nous sommes dans l'attente du vote des budgets pour connaître les montants qui nous seront attribués. Nous vous tiendrons bien sûr informés des dotations obtenues. Une réunion publique s'est tenue le 21 janvier dernier pour présenter les travaux. Vous pouvez retrouver le compte rendu sur le site Internet de la commune.

### 2°) Evaluation des nuisances sonores des éoliennes

Le parc éolien du Moulin Blanc entre en phase d'exploitation. Des mesures acoustiques doivent être réalisées prochainement afin d'établir le niveau de nuisances des différentes machines. Des appareils de mesures seront donc installés chez certains riverains du parc éolien par un organisme chargé d'effectuer un échantillonnage des nuisances sonores. Les personnes concernées seront contactées directement par la société. A l'issue de ces tests, des opérations supplémentaires de bridage pourront être envisagées. Au niveau de la réception de la télévision par antenne râteau n'hésitez pas à nous faire remonter les dysfonctionnements si vous constatez des difficultés ou une dégradation de la réception.

### 3°) Bois de chauffage et broyat

La commune va faire procéder à des travaux d'abattage. Ces travaux concerneront un frêne devenu dangereux. Quelques stères seront disponibles. Compte tenu de la qualité calorifique du frêne comme bois de chauffage, la commune a décidé de mettre en vente au prix de 30 € le stère le bois récolté. Les habitants de la commune seront prioritaires. Du broyat sera également réalisé à l'occasion de ces travaux et pourra être remis gracieusement aux personnes qui en feront la demande. Si vous êtes intéressés par du bois de chauffage ou du broyat veuillez donc prendre contact avec un(e) élu(e).

### 4°) Inscriptions à l'école

A compter du 24 février les enfants nés en 2022 pourront être inscrits à l'école pour la rentrée prochaine. Les inscriptions s'effectuent sur rendez-vous les lundis et mercredis au siège de la communauté de communes, 10 Avenue de Haute Picardie à Estrées-Deniécourt. Il est nécessaire de téléphoner au 03 22 85 14 13 pour convenir d'un rendez-vous.

### 5°) Cinéma

Au programme ce Jeudi 27/02 à partir de 20h30 « Un ours dans le Jura » de et avec Franck Dubosc

Synopsis et critiques : Michel et Cathy, un couple usé par le temps et les difficultés financières, ne se parle plus vraiment. Jusqu'au jour où Michel, pour éviter un ours sur la route, heurte une voiture et tue les deux occupants. 2 morts et 2 millions en billets usagés dans le coffre, forcément, ça donne envie de se reparler. Et surtout de se taire.

*Troisième film réalisé par Franck Dubosc, Un ours dans le Jura est un mélange savoureux entre comédie, thriller et romance. On est happé dès les premières minutes par ce qu'on pense être un film policier, qui se transforme rapidement en western rural, à la sauce des frères Cohen.*

Tarifs : 4 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5 € pour les adultes.

La programmation étant arrêtée pour l'année à venir, voici les dates des prochaines séances : mardi 18/3, mardi 29/4, mardi 27/5, mardi 17/6, mardi 26/8, mardi 23/9, mardi 14/10, mardi 18/11, mardi 16/12.

Veuillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire  
Ludovic KUSNIERAK